

Introduction

Juin 2024, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains a documenté, « **Trente-six (36) nouveaux cas de violations et abus contre les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias en RDC** », contre 24 cas documentés au mois de mai, soit une augmentation de 12 cas. Au regard de cas à répétition, PPI publie chaque mois un feuillet de monitoring qui est non seulement l'un de ses outils de plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail des DDH mais également une preuve des différentes violations afin que tôt ou tard, les auteurs en soient punis. Ainsi, à Bukavu au Sud-Kivu, un (1) journaliste a été agressé par les fanatiques de l'équipe de BC Amis BK alors qu'il couvrait un match qui opposait ce club de basketball à l'équipe BC Chaux Sport. Toujours à Bukavu, les bureaux d'une (1) radio communautaire ont été scellés par la DGRAD qui exige le paiement du fisc élevé à plus de deux mille dollars. Dans la ville de Kamituga au Sud-Kivu, un (1) journaliste a été pris à partie par un officier militaire de la 3306ème régiment lui interdisant de recueillir les informations pendant qu'il couvrait les travaux communautaires effectués par la population locale. Revenant à Bukavu, quatre (4) activistes prodémocraties ont été arrêtés par la police sur ordre du Commissaire Provincial alors qu'ils étaient en pleine manifestation dans le cadre d'une campagne citoyenne lancée sur toute l'étendue de la république visant à réclamer l'un de leur estimer injustement arrêté et jeté depuis plus de deux dans la prison de Munzenze à Goma en province du Nord-Kivu. Dans le territoire d'Idjwi au Sud-Kivu toujours, un (1) DDH vit sous menaces de mort pour avoir dénoncé la présence des écoles et agents fictifs dans la sous-division de l'EPST Idjwi 1. Dans la province du Nord-Kivu, une (1) journaliste a été séquestrée par des agents de la DGM/Nord-Kivu pendant qu'elle réalisait un reportage dans une école qui venait de s'écrouler dans la ville de Goma. Dans la même ville, douze (12) activistes ont été arrêtés par les forces de

PRESENTATION DE PPI

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « *Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libres de persécutions et violations de leurs droits* ».

La mission de PPI est de « Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces aussi bien individuelles qu'institutionnelles, renforcer leurs capacités, les équiper d'outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle ».

Ce feuillet de monitoring est l'un des outils de plaidoyer de PPI, ayant pour but de servir de « répertoire » des cas des violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains afin qu'ils soient connus de tous et que tôt ou tard les auteurs soient interpellés et punis conformément à la loi.

« *A chaque période correspond son histoire* », dit-on.

l'ordre alors qu'ils manifestaient contre les tueries de 16 civils à Beni. Pendant ce temps, un (1) autre activiste a été arrêté dans la même ville sur ordre d'un député national. A Irumu dans la province de l'Ituri, un (1) journaliste a été agressé par des bandits armés qui l'ont blessé par balles à son domicile. Dans la même province, un (1) journaliste de Bunia vit sous menaces de mort de la part d'un groupe rebelle de la zone dont il a dénoncé les exactions. A Boende dans la province de Tshuapa un (1) journaliste a été arrêté par le parquet général de Boende après avoir animé une émission au cours de laquelle, un acteur politique de l'opposition avait critiqué le bilan de la première ministre (Judith Suminwa Tuluka) alors ministre du plan du gouvernement Sama Lukonde. A Kenge dans la province du Kwango, un (1) journaliste a été arrêté par un officier de la police alors qu'il réalisait une interview avec une vendeuse des produits maraîchers qui dénonçait les tracasseries policières dont elle et ses collègues sont victimes. Dans la ville province de Kinshasa, dix (10) activistes prodémocraties ont été arrêtés par la police alors qu'ils se dirigeaient vers l'Assemblée Nationale dans le cadre de la manifestation pour exiger la fin de la misère imposée par les dirigeants à la population.

Ci-dessous la présentation succincte du déroulement de ces violations suivant les circonstances, les lieux, les présumés auteurs et l'état actuels des victimes.

Ci-dessous la présentation succincte du déroulement de ces violations suivant les circonstances, les lieux, les présumés auteurs et l'état actuels des victimes.

I. Violences contre les journalistes et les médias

I.1. Agression contre un journaliste à Bukavu au Sud-Kivu : Chef des Programmes et Informations à Radio Maendeleo et Président de l'association des journalistes sportifs du Congo (AJSC), section du Sud-Kivu, le journaliste Héritier Boroto a été agressé le dimanche 02 juin 2024 par les fanatiques de l'équipe de basketball BC Amis Bk alors qu'il couvrait le match qui opposait ladite équipe à celle du BC Chaux Sport au stadium de l'Université Evangélique en Afrique, UEA, à Panzi, dans la ville de Bukavu. Se confiant à PPI, la victime renseigne qu'au moment où la rencontre était à son deuxième carton, il a été surpris par les fanatiques du club précité (BC Ami BK) qui ont commencé à lui proférer des menaces et lui promettant la mort en cas d'échec de leur équipe.

Se sentant en danger, le journaliste Héritier Boroto a été obligé de se replier vers un endroit plus ou moins sécurisé. Sur place, il a encore reçu des menaces verbales et a donc été obligé de se diriger vers la partie supérieure du stadium où il y avait peu d'engouement. C'est là qu'il a malheureusement été pris à partie par ses bourreaux qui lui ont administré des coups et lui ont jeté des substances toxiques, dont le sel. Malmené et sans défense, Héritier Boroto a eu la vie sauve grâce à certains de ses confrères journalistes et la sécurité estudiantine de la brigade universitaire de l'UEA, qui ont réussi à le tirer du stadium dans les enceintes de cette institution. Tout en condamnant fermement cette atteinte à la liberté de la presse, PPI a organisé une médiation à l'issue de laquelle les personnes identifiées comme auteurs directes et indirectes de cette agression ont demandé pardon publiquement et le journaliste Héritier Boroto leur en a accordé.

I.2. Interdiction à un journaliste d'exercer son travail à Kamituga dans la province du Sud-Kivu :

Alors qu'il couvrait une activité consacrée aux travaux communautaires dans la ville de Kamituga en date du 18 juin, le journaliste Innocent Mwenebatende directeur de la radio Nyasa FM a été contraint d'arrêter son travail par le commandant de la 3306ème régiment de Kamituga le colonel Tshihutu Vela. En plein interview avec les habitants, l'officier militaire a obligé au journaliste d'abandonner son matériel et prendre les outils aratoires et faire lui aussi des travaux, tout en le menaçant de l'arrêter s'il ne s'exécute pas. Dans les échanges, le colonel a dit au journaliste, « je te tiens à l'œil » si tu oses faire quoi ce soit. Ayant rapporté l'incident à ses confrères de la même radio qui l'ont relayé dans le journal, le journaliste Innocent a aussitôt reçu un appel téléphonique du colonel qui lui a promis de « payer cher » cette action. Depuis lors, le journaliste mène une vie d'insécurité craignant des représailles.

I.3. Scellage des bureaux d'une radio à Bukavu au Sud-Kivu : Le 18 juin, les bureaux de la radio Svein ont été scellés dans la matinée par les agents de la direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et participatives (DGRAD).

Ce service fiscal de l'état congolais exige à cette radio communautaire émettant dans la ville de Bukavu une somme de plus de deux mille dollars américains. Tout encourageant le civisme fiscal pour tous les assujettis et les citoyens congolais en général, PPI note néanmoins que cet acte vise tout simplement le musèlement de la presse au Sud-Kivu car la fermeture des bureaux de la radio a une incidence directe sur tous les autres services y afférents, ce qui laisse à croire que la démarche visée n'est autre que la fermeture en soi de la radio.

1.4. Agression d'un journaliste à Irumu dans la province de l'Ituri : Jerson Mapasa, journaliste et chef des programmes à la Radio communautaire Umoja (RCU) Mungamba a été victime d'une attaque à son domicile par des bandits armés qui l'ont poignardé et ont tiré sur lui à balles réelles au niveau du ventre et à la jambe droite, la nuit du vendredi 28 au samedi 29 juin 2024 aux environs de 03heures du matin. Les assaillants ont emporté son téléphone portable avant de prendre la fuite. La victime a été conduite dans une structure sanitaire sur place à Mungamba, territoire d'Irumu où il suit des soins. Alerté, PPI a contacté à la minute plusieurs autorités compétentes de la zone et salue à sa juste valeur la diligence de la Police nationale congolaise (PNC) qui a immédiatement ouvert une enquête grâce à laquelle, deux suspects ont été arrêtés et dont il souhaite voir répondre de leurs actes.

1.5. Arrestation d'un journaliste à Boende dans la province de Tshuapa : Sédar Amuri Sabiti, journaliste à la Radio communautaire « Tshuapa pour le Développement » émettant à Boende, chef-lieu de la province de Tshuapa, a été arrêté le 04 juin par le parquet général de Boende puis relaxé le lendemain (le 05 juin). Ce dernier a animé, le 30 mai 2024, une émission « Le patriotisme » sur cette radio dont il est le chef des programmes. Au cours de cette émission, Monsieur Tryphon Bowā, secrétaire exécutif du parti politique ECIDE de l'opposant Martin Fayulu a largement critiqué le bilan de la première ministre (Judith Suminwa Tuluka), alors ministre du plan du gouvernement Sama Lukonde. Malgré sa relaxation par la justice, Sédar Amuri a été surpris de constater qu'aussitôt il est arrêté, il a été suspendu définitivement-le même jour de la production de l'émission-par monsieur Balilo Ngond'Okomba, directeur général de cette chaîne appartenant au député Jacques Ndjoli, Rapporteur de l'Assemblée nationale.

Il lui est reproché le « libertinage » comme prétexte de sa suspension, faits que le journaliste réfute, considérés comme un faux-fouillant pour juste se débarrasser de lui.

1.6. Séquestration d'une journaliste à Goma au Nord-Kivu : Directrice de Go FM et correspondante d'actualite.cd, la journaliste Yvonne Kapinga a été séquestrée par des agents de la Direction Générale des Migrations du Nord-Kivu (DGM/Nord-Kivu) le 17 juin 2024. Elle était en reportage dans une école qui venait de s'écrouler dans la ville de Goma. Du coup, trois agents de la DGM l'ont prise à partie et l'ont contrainte de supprimer toutes les données qu'elle avait déjà collectées, l'accusant d'être une infiltrée. Malgré la présentation de ses documents d'identité en tant que journaliste, ils ne se sont pas empêchés de l'agresser, l'humiliant et l'exposant au verdict populaire, dans cette ville au contexte sécuritaire fragile car elle a été présentée à la population locale comme une infiltrée.

1.7. Menaces de mort à l'égard d'un journaliste à Bunia dans la province de l'Ituri : Journaliste à la Radio de l'Université de Bunia et correspondant de Afik-info.cd, Rashidi Kudra reçoit des menaces de mort provenant des membres d'un groupe armé bien connu dans la région depuis la soirée du lundi 24 juin 2024. Ces menaces font suite à la publication par celui-ci, d'une information concernant une enquête judiciaire sur une possible vente de tenues militaires à des membres de la milice Zaïre par des officiers des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Un membre de ce groupe armé a envoyé des messages au journaliste le menaçant de mort. Depuis, le journaliste vit en clandestinité craignant pour sa sécurité.

1.8. Arrestation d'un journaliste à Kenge dans la province du Kwango : Arnold Mbadi, journaliste à la radio la Voix du Kwango FM, émettant à Kenge, chef-lieu de la province de Kwango a été arrêté, le 18 juin 2024, par le Major Carlos, officier de la police alors qu'il réalisait une interview avec une vendeuse des produits maraîchers qui dénonçait les tracasseries policières dont elle et ses collègues sont victimes. Le journaliste a été conduit au Commissariat de police de Pont-Kwango où il a été entendu sur PV par l'OPJ au motif d'outrage au major » par le fait que pendant l'interview, le journaliste Arnold Mbadi a demandé à la vendeuse, si elle avait un message particulier à adresser

à l'officier supérieur de la police locale suite à ces tracasseries policières. Sa libération est intervenue tard dans la soirée après plusieurs heures de détention.

II. Violations et abus contre les DDH

II.1. Menaces de mort à l'égard d'un DDH à Idjwi au Sud-Kivu

Défenseur de droits humains dans la chefferie Rubenga en territoire d'Idjwi au Sud-Kivu, Emile Kahutu Bikora vit sous menaces de mort pour avoir dénoncé la présence des écoles et agents fictifs dans la sous-division de l'EPST Idjwi 1. A en croire nos sources, fin 2022 lors de la visite du chef de la maison civile du président de la République à Idjwi, des activistes de droits humains avaient remis une lettre à cette autorité pour dénoncer la présence des écoles et agents fictifs dans la sous-division de l'EPST Idjwi 1. Ayant été ciblé parmi les signataires, Emile Kahutu vit actuellement sous les menaces de mort de la part des personnes inconnues. Emile Kahutu Bikora affirme être victime des plusieurs formes d'injustice ce dernier temps dont, les mépris, l'humiliation et les injures.

III. Violations et abus contre les activistes prodémocraties

III.1. Arrestation de 4 militants de la LUCHA par la police à Bukavu au Sud-Kivu

Le 27 juin 2024, quatre (4) activistes de LUCHA ont été arrêtés par la police sur ordre du Commissaire provincial de la PNC du Sud-Kivu, le général Roger Isiyo alors qu'ils étaient en pleine manifestation pacifique pour exiger la libération de leur collègue Mwamisyo Ndungo King détenu depuis plus de deux ans à la prison centrale de Munzenze à Goma dans la province du Nord-Kivu. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de solidarité nation lancée par cette structure citoyenne sur toute l'étendue de la république afin d'obtenir la libération de leur collègue activiste dont ils jugent arbitraire sa détention. Après plus de cinq heures de détention, les 4 militants ont été libérés à après le plaidoyer mené par PPI auprès du Commissaire Général Provincial Roger Isiyo de la PNC/Sud-Kivu, qui a compris qu'ils n'auraient dû jamais être arrêtés. De ces échanges, les deux parties (PPI et la PNC Sud-Kivu à travers le commissaire provincial Roger Isiyo) ont promis d'intensifier la collaboration pour le respect des droits humains et des défenseurs des droits humains (DDH) en particulier au Sud-Kivu.

III.2. Arrestation de 13 activistes à Goma au Nord-Kivu

Le 06 juin, 12 activistes du mouvement citoyen Lutte pour le changement (LUCHA) ont été arrêtés par les forces de l'ordre à Goma au Nord-Kivu alors qu'ils manifestaient contre les tueries de 16 civils à Beni. Ils réclamaient également la libération de leur camarade Mwamiso King arrêté depuis deux ans et condamné à 5 ans de prison ferme pour outrage au Chef de l'Etat et démoralisation des troupes, faits rejetés en bloque par cet activiste.

Toujours à Goma, un Militant de la LUCHA, Espoir Mwimuka dit Aspirine a été arrêté l'après-midi du samedi 29 juin à son domicile dans la ville de Goma par des agents de la police de renseignements (P2) qui l'ont embarqué sans aucun document pour une destination inconnue. A en croire l'un de ses collègues, Aspirine a été arrêté sur ordre du député national élu de Goma Patrick Munyomo qui l'accuse de diffamation. L'activiste avait dans ses récentes déclaration dit que cet élu aurait trompé la vigilance de la Première ministre lors de son passage à Goma en créant une fausse dynamique dont son suppléant est lui-même coordonnateur.

III.3. Arrestation de 10 activistes dans la ville province de Kinshasa

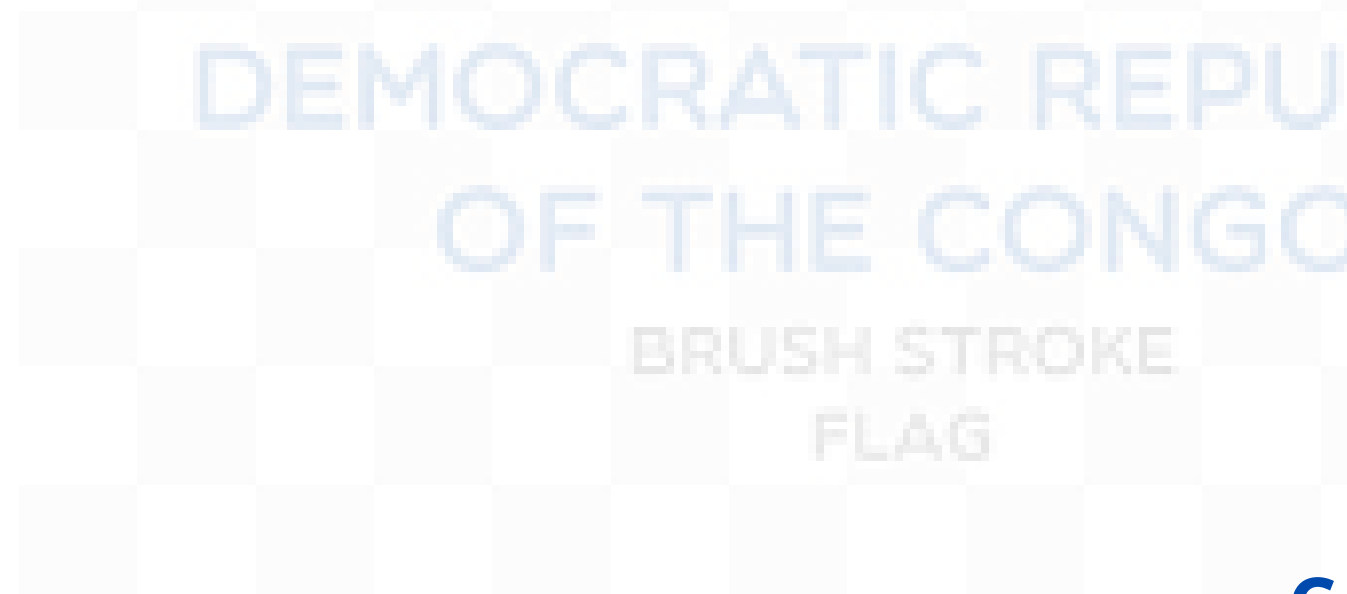
Au cours d'une manifestations à Kinshasa le 07 juin 2024, une dizaine de jeunes des mouvements citoyens ont été arrêtés par la police au niveau de pont Ngabi alors qu'ils se dirigeaient vers l'Assemblée Nationale dans le cadre d'une manifestation pour exiger la fin de la misère imposée par les dirigeants congolais à la population. Il s'agit de Mechack Kambale, Marie Floxine, Destin Ikami, Joel Ituka, Don Konde, Heritier Kanda, Didier Mboba, Yves Kimpunga, Eric Kabongo et Jérémie Kanyinda qui ont été détenu au cachot de la police du district de Kalamu dans la commune du même nom. Leur manifestation s'inscrivait dans le cadre de la campagne « Tolembi Pasi » initiée depuis quelques mois par des structures citoyennes afin de dénoncer les inégalités sociales et la cherté de la vie en RDC. Ils ont été libérés le même jour après l'intervention des organisations de défense des droits de l'homme.

Au regard de ce tableau sombre, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains condamne ces violations et abus à l'égard des défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias en RDC, tout en proposant des pistes de solutions ci-après :

1. **Au gouvernement congolais** : De veiller au respect strict de tous les textes légaux qui promeuvent les droits des DDH, journalistes et médias afin de garantir la liberté de la presse et celle d'expression en RDC;
2. **Au parlement** : De Renforcer les actions du contrôle parlementaire afin de se rassurer que le gouvernement exécute et respect les lois votées et tous les textes juridiques qui promeuvent les droits des DDH, journalistes et médias en RDC.
3. **Aux forces de l'ordre** : De garantir l'ouverture de l'espace civique en encadrant les manifestations pacifiques en lieu et place de les réprimer.
4. **Aux dirigeants des clubs sportifs et organisateurs des manifestations** : Des rappeler les militants et fanatiques de leurs équipes à l'ordre, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre les atteintes à la liberté de la presse et à l'intégrité du journaliste dans et en dehors de l'exercice de son travail.

Note de rappel et d'indignation : Détention arbitraire des activistes Gloria Sengha et Robert Bunda

Tout en condamnant avec véhémence toutes les violations continues à l'égard des DDH et des journalistes en RDC, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) rappelle que c'est depuis le 17 mai 2024 vers 17h00 que Gloria Sengha et Robert Bunda, activistes du mouvement « Tolemi Pasi » (Nous en avons marre avec la souffrance) ont été arrêtés par des hommes en tenue policière et cagoulés, au niveau de la terrasse du Cercle Bimwala, à quelques mètres de la Paroisse Saint Eloi, quartier Bon Marché, Commune de Barumbu dans la ville-province de Kinshasa. Ils ont été tenus dans un lieu secret avant d'être acheminés à l'ANR le 18 mai 2024. PPI s'indigne du caractère arbitraire qui entoure cette arrestation, entendue qu'elle est intervenue après la réunion de la Dynamique « Tolemi Pasi », tenue dans le cadre de la campagne de sensibilisation des jeunes sur la lutte contre la cherté de la vie en RDC. Les dernières informations parvenues à PPI renseignent que la santé des activistes Gloria Sengha et Robert Bunda se dégrade de plus en plus en détention. PPI exige la libération sans condition de ces activistes et que les auteurs directs et indirectes de leur arrestation soient punis conformément à la loi.



Contacts et Adresse

Bukavu/Sud-Kivu/RDC
003, Avenue Kalehe, Quartier Nyalukemba,
Commune d'Ibanda.
Tél : +243 854 566 913
E-mail : directeur@ppi-ong.org

 www.ppi-ong.org

 [@PPIREGIONALE](https://twitter.com/PPIREGIONALE)